

Focus : Achats responsables

La politique d'achats responsables de Thales est présentée en détail dans le dernier [Rapport Intégré RSE](#). Cette fiche donne des informations complémentaires sur le processus d'évaluation des fournisseurs et sur les formations déployées.

Politique Groupe

Avec plus de 17 000 fournisseurs à travers le monde, Thales déploie une politique d'achats responsables conforme à l'approche ISO 20400. Ainsi, Thales veille au respect des droits humains et sociaux, aux libertés fondamentales, ainsi qu'à la protection de la santé et sécurité des personnes et à la prévention des impacts environnementaux tout au long de sa chaîne de valeur. Cette politique, structurée autour de six engagements majeurs (être un acteur responsable / établir des relations de qualité / favoriser l'innovation / relever le défi du changement climatique / penser globalement et agir localement / avancer solidairement), fait l'objet de révisions régulières afin de rester en adéquation avec les évolutions du contexte.

Voir également :

[Développer une chaîne d'approvisionnement responsable \(p. 42 Rapport Intégré RSE 2025\)](#)
[Achats responsables \(site web de Thales\)](#)

Évaluation RSE des fournisseurs

Outre l'évaluation des fournisseurs lors de la phase de consultation, au travers de critères RSE, tous les fournisseurs du Groupe sont soumis au dispositif d'évaluation de l'intégrité des tiers dans le cadre du Programme Intégrité et Conformité de Thales, dédié à la lutte contre la corruption, le trafic d'influence et au respect des règles du commerce international. Aucune entité du Groupe ne peut conclure de contrat ou d'accord avec une tierce partie sans que celle-ci ait préalablement fait l'objet d'un processus d'évaluation des risques liés à la fraude, à la corruption et au trafic d'influence.

Par ailleurs, dès 2024, la Direction des Achats de Thales a actualisé sa procédure dédiée au devoir de vigilance concernant l'identification, l'évaluation et l'accompagnement des fournisseurs requérant une attention particulière. Cette procédure intègre une veille continue, un dispositif d'alerte, ainsi qu'une analyse approfondie des potentiels impacts négatifs. La Direction des Achats a retenu trois critères principaux pour identifier les fournisseurs nécessitant une attention particulière : 1. Le niveau de risque lié au pays d'implantation, évalué à partir de trois indices portant sur les risques sociaux, les risques environnementaux et les risques relatifs aux droits humains ; 2. La typologie des achats réalisés ; 3. La pertinence commerciale et l'existence d'une relation commerciale établie avec Thales.



Formations dispensées à la population Achats

Sur la période 2023-2025, le Groupe a déployé un programme de formation destiné à ses acheteurs afin de renforcer leur engagement sur les enjeux environnementaux et les achats bas-carbone.

En 2023, les premières formations ont été lancées auprès des équipes achats, avec plus de 500 collaborateurs ayant participé à des ateliers « Climat » [\[DEU 2023, section 5.2.2.5.1, p. 159\]](#).

En 2024, plus de 480 acheteurs ont suivi la formation Bas-Carbone, témoignant d'un réel renforcement de la sensibilisation au changement climatique [\[DEU 2024, section 5.1.2.4.4 b\), p165\]](#). Poursuivant cette dynamique, en 2025, 750 acheteurs ont suivi cette formation dédiée aux achats bas-carbone [\[DEU 2025, section 5.1.4.1.6, p. 208\]](#).

Par ailleurs, plus de 300 acheteurs ont été formés ou sensibilisés au devoir de vigilance, élargissant ainsi le champ d'action des formations.